

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Réf. Dossier : 215/2021

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame **Clohse** Laurence demeurant à rue des Vergers 75 à 4040 Herstal.

Le bien concerné est situé rue des Vergers 75 à 4040 Herstal et cadastré Division 3, section E, n°456K18.

Le projet consiste en la régularisation d'une terrasse sur pilotis et d'un escalier en bois construits à l'arrière de l'habitation,

et présente les caractéristiques suivantes :

Application de l'article R.IV.40-2. § 1er du CoDT : demande de permis d'urbanisme qui, en raison de l'impact du projet concerné est soumise à l'annonce de projet, à savoir :

2° construction ou reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës ;
transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions;

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, le vendredi de 9h à 12h uniquement, à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruche », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame **Bodson** Stéphanie, Architecte, téléphone : 04/256.83.11, mail : ville@herstal.be, dont le bureau se trouve place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal

N.B. : En raison de la pandémie, les bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous pris au 24 h à l'avance (ville@herstal.be ou 04/256 83 11) à l'adresse suivante : Centre administratif « La Ruche », Service administratif des travaux, place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du **21 septembre 2021 au 6 octobre 2021**

Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Jean Jaurès 45 à 4040 Herstal ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : ville@herstal.be

N.B. Les bureaux seront fermés le lundi 27 septembre 2021.

A Herstal, le 9 septembre 2021

Par le Collège